



DIRECTION DES SYSTÈMES FINANCIERS
DÉCENTRALISÉS

NOT

NOTE DE CONJONCTURE SUR
LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE
AU 2^{ème} TRIMESTRE 2026

Référence :
DGTCP-DSFD-PR7-NOT-142-2026

Date de rédaction : 12/08/2026
Page : 1/22

Objet : Ce document présente l'évolution des principaux indicateurs de la microfinance au cours du deuxième trimestre 2026.

Rédaction du document

Madame Dakuyo Alida Merine
épouse KE-N'DE

Agent de Conception

Visa :

P.O

Soungole
Charles



Vérification du document

Monsieur ASSI Maxime

Sous-Directeur des Évaluations et
Synthèses

Visa :

P.I

HOUNKPETO
HONTOLE
W. W. ANS



Validation du document

Madame KOKOURA Hélène
épouse DOLLO

Directrice des Systèmes Financiers
Décentralisés

Visa :



Gestionnaire du document

Direction des Systèmes Financiers Décentralisés

Destinataires pour action

- DCRP
- CNIT

Destinataires
information

- MFB
- BCEAO
- DGTCP
- APSFD-CI
- DCS

pour

Validité

À compter du : 31 AOUT 2026



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
LISTE DES ILLUSTRATIONS	4
INTRODUCTION	5
I. ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ	7
I.2. Dynamisme du portefeuille clients, porté par DJAMO FINANCES SA	7
I.4. Reprise de l'activité de financement.....	9
I.5. Évolution de l'encours global des crédits.....	10
I.6. Qualité du portefeuille de crédits	11
I.7. Persistance de la sous-capitalisation sectorielle.....	11
II. SITUATION ET PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX SFD	13
II.1. Reconfiguration concurrentielle : DJAMO FINANCES SA s'impose en tête du marché de détail	14
II.2. Épargne : collecte polarisée par les acteurs de premier plan	14
II.3. Financement de l'économie : hégémonie des sociétés anonymes.....	16
II.3.1. <i>Volume de crédit décaissé : Prédominance des sociétés anonymes</i>	16
II.3.2. <i>Nombre de crédits décaissés : Incursion du modèle de microcrédit de masse</i>	17
II.3.3. <i>Encours de crédits : maintien du leadership de BAOBAB-CI</i>	18
II.3.4. <i>Persistance d'un niveau élevé de risque de crédit dans le secteur</i>	18
II.4. Actif net : Concentration des actifs au sein des principales sociétés anonymes.....	19
II.5. Structure des fonds propres : situation contrastée	20
CONCLUSION	22

**LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

<i>ADVANS-CI</i>	: <i>ADVANS Côte d'Ivoire SA</i>
<i>APSFD-CI</i>	: <i>Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire</i>
<i>Atlantique Microfinance</i>	: <i>Atlantique Microfinance SA</i>
<i>BCEAO</i>	: <i>Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
<i>BAOBAB-CI</i>	: <i>BAOBAB Côte d'Ivoire SA</i>
<i>Bridge Microfinance SA</i>	: <i>Bridge Microfinance SA</i>
<i>CELPAID SA</i>	: <i>CELPAID FINANCE SA</i>
<i>COFINA-CI</i>	: <i>Compagnie Financière Africaine de Côte d'Ivoire SA</i>
<i>CREDIT ACCESS</i>	: <i>CREDIT ACCESS SA</i>
<i>CREDIT FEF</i>	: <i>Crédit du Fonds des Femmes</i>
<i>DGE</i>	: <i>Direction Générale de l'Économie</i>
<i>DGTCP</i>	: <i>Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique</i>
<i>DSFD</i>	: <i>Direction des Systèmes Financiers Décentralisés</i>
<i>F CFA</i>	: <i>Franc de la Communauté Financière Africaine</i>
<i>FINAFRICA</i>	: <i>FINAFRICA Microfinance SA</i>
<i>Fin'ELLE</i>	: <i>La Finance pour ELLE SA</i>
<i>FMI</i>	: <i>Fonds Monétaire International</i>
<i>GES-CI</i>	: <i>Groupe d'Épargne et de Soutien en Côte d'Ivoire</i>
<i>IMCEC</i>	: <i>Institutions Mutualistes et/ou Coopératives d'Épargne et de Crédit</i>
<i>MA2E</i>	: <i>Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Électricité</i>
<i>MUCREF-CI</i>	: <i>Mutuelle de Crédit et d'Épargne des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire</i>
<i>PAR</i>	: <i>Portefeuille à Risque</i>
<i>PAR 90</i>	: <i>Portefeuille à Risque à 90 jours</i>
<i>RCMEC-CI</i>	: <i>Réseau des Caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire</i>
<i>REMUCI</i>	: <i>Réseau des Mutuelles de Crédit et d'Épargne des Femmes d'Aboisso, Bonoua et Grand Bassam</i>
<i>SA</i>	: <i>Société Anonyme</i>
<i>SFD</i>	: <i>Système Financier Décentralisé</i>
<i>UEMOA</i>	: <i>Union Économique et Monétaire Ouest Africaine</i>
<i>UNACOOPEC-CI</i>	: <i>Union Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire</i>



LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 : Évolution du nombre de membres/clients des SFD	8
Figure 2 : Composition de la clientèle du secteur	8
Figure 3 : Évolution de l'encours des dépôts en milliards de F CFA.....	9
Figure 4 : Évolution du montant des crédits distribués	10
Figure 5 : Évolution des fonds propres et de l'actif net du secteur en milliards de F CFA.....	12
Figure 6 : Répartition de la clientèle des SFD par structure (T2-2026)	14
Figure 7 : Encours des dépôts collectés (en milliards de F CFA) et part de marché (en %)	15
Figure 8 : Institutions à dépôt moyen élevé par épargnant (en millions de F CFA).....	16
Figure 9 : Montant des crédits distribués par les principaux SFD au 2 ^{ème} trimestre 2026 (en milliards de F CFA)..	17
Figure 10 : Nombre de crédits distribués par SFD au 2 ^{ème} trimestre 2026	17
Figure 11 : Encours brut de crédits par SFD au 30 juin 2026	18
Figure 12 : Portefeuille à risque à 90 jours par SFD	19
Figure 13 : Répartition des actifs nets par SFD	20
Figure 14 : Fonds propres par SFD en milliards de F CFA au 2 ^{ème} trimestre 2026	21

Tableaux

Tableau 1 : Évolution de la qualité du portefeuille global des SFD	11
---	----

INTRODUCTION

Le deuxième trimestre 2026 s'inscrit dans un environnement mondial résilient, mais fortement contrasté, sur fond de persistance du conflit au Moyen-Orient et de tensions sur les marchés de l'énergie. Selon les perspectives révisées de juillet 2026 du Fonds Monétaire International (FMI)¹, la croissance mondiale est anticipée à 3,0 % en 2026 avant une accélération à 3,4 % en 2027. Cette stabilité d'ensemble masque toutefois des divergences structurelles majeures : les États-Unis continuent de soutenir leur économie par les investissements technologiques, tandis que la zone euro subit davantage le renchérissement de l'énergie. Parallèlement, la Chine et l'Inde maintiennent un rythme de croissance économique et financière soutenu. Dans ce contexte, le processus de désinflation mondiale marque un point d'inflexion, l'inflation globale étant projetée à 4,7 % en 2026.

Au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la dynamique d'expansion se consolide. Selon les agrégats de la BCEAO, la croissance du PIB réel de l'Union s'établirait à 6,2 % au deuxième trimestre 2026, après 6,1 % au trimestre précédent. Cette légère accélération serait portée par le dynamisme des activités commerciales et de services ainsi que les bons résultats de la campagne agricole. L'inflation, quant à elle, reste contenue à 0,4 % en mai 2026. Une remontée graduelle est toutefois anticipée, sous l'effet du relèvement des tarifs des produits pétroliers et des services de transport dans plusieurs États membres.

Sur le plan national, l'économie ivoirienne conserve sa robustesse malgré un environnement extérieur plus incertain. L'évaluation du FMI publiée en juin 2026 situe la croissance réelle à 6,0 % en 2026, contre 6,5 % en 2025 et l'inflation moyenne à 3,3 %, sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires et énergétiques. Le taux d'inclusion financière atteint 86,7 % en 2024 selon la BCEAO², contre 84,7 % en 2023, plaçant la Côte d'Ivoire parmi les économies les plus avancées de l'Union dans ce domaine. La microfinance s'affirme ainsi comme un maillon essentiel de proximité pour la bancarisation des ménages, la mobilisation de l'épargne et le financement des micro, petites et moyennes entreprises.

Le trimestre est également marqué par une accélération de la structuration réglementaire du secteur financier. La signature de la convention collective sectorielle des SFD constitue une avancée dans la professionnalisation de la microfinance. En outre, le Conseil des Ministres du 29 avril 2026 a adopté deux projets de loi portant respectivement réglementation bancaire et réglementation de la microfinance. Le premier intègre notamment les FinTech dans le champ bancaire national, tandis que le second renforce la gouvernance des SFD, la gestion du risque de crédit, le contrôle interne, la fiabilité des systèmes d'information et la protection des déposants. Sur le plan institutionnel, l'entrée d'INNOV FINANCE SA porte à quarante-six (46) le nombre de SFD en activité.

La présente note a pour objet l'analyse de la performance et des indicateurs prudentiels du secteur de la microfinance au titre du deuxième trimestre 2026. L'évaluation repose sur les données infra-

¹ Sources : FMI, *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale*, juillet 2026 ; BCEAO, *Note de conjoncture économique de l'UEMOA*, juin 2026 ; FMI, *communiqué sur la Côte d'Ivoire*, 24 juin 2026 ; BCEAO, *Rapport sur l'inclusion financière dans l'UEMOA en 2024* ; Conseil des Ministres de Côte d'Ivoire, 29 avril 2026.

² Voir le rapport de la BCEAO sur l'inclusion financière publié en 2026.



annuelles transmises à la Tutelle par les systèmes financiers décentralisés (SFD) agréés, qui représentent plus de 95 % de l'actif net du secteur. La note s'articule autour de deux axes :

- l'évolution des principaux indicateurs d'activité (section I) ;
- la situation et les parts de marché des principaux SFD (section II).

I. ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ

I.1. Élargissement du paysage institutionnel

Au 30 juin 2026, le secteur compte quarante-six (46) SFD en activité, contre quarante-cinq (45) au trimestre précédent, avec l'entrée d'INNOV FINANCE SA. La configuration du secteur se présente comme suit :

- 24 sociétés anonymes (SA) ;
- 18 mutuelles et/ou coopératives d'épargne et de crédit (IMCEC) unitaires ;
- 04 réseaux mutualistes regroupant 42 caisses de base affiliées.

Le réseau de distribution atteint 488 points de service, contre 486 à fin mars 2026, soit une hausse modérée de 0,4 %. L'UNACOOPEC-CI conserve le maillage le plus étendu avec 143 points de service, représentant 29,3 % du réseau sectoriel.

I.2. Dynamisme du portefeuille clients, porté par DJAMO FINANCES SA

La pénétration des services financiers décentralisés a poursuivi sa progression au deuxième trimestre 2026, consolidant la dynamique observée au cours des trimestres précédents. Le nombre de membres/clients s'établit à 3 842 974 au 30 juin 2026 contre 2 940 165 à la clôture du trimestre précédent. Cette évolution matérialise une croissance de 30,7 %, traduisant une accélération de la conquête de marché à hauteur de 902 809 nouveaux comptes ouverts sur la période.

Cette progression est principalement portée par DJAMO FINANCES, dont le portefeuille clients a enregistré une expansion exponentielle, passant de 415 779 à 1 108 520 de comptes actifs entre le premier et le deuxième trimestre 2026. Cette tendance marque une croissance exceptionnelle de 166,6 %, soit un coefficient multiplicateur de 2,7 fois la base initiale en un seul trimestre. Avec 692 741 nouveaux adhérents captés, l'institution contribue à 76,7 % à l'accroissement de la clientèle sectorielle, confirmant son rôle moteur dans l'accélération de l'inclusion financière digitale. DJAMO FINANCES concentre désormais 28,8 % de la clientèle globale du secteur contre 14,1 % à fin mars 2026.

Sur le segment des SFD ne relevant pas du périmètre de l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD, DJAMO FINANCES concentre 84,3 % de la clientèle, contre 83,2 % au trimestre précédent. Cette position confirme l'ancrage croissant de l'institution au sein de l'écosystème et met en évidence le rôle prépondérant des modèles digitaux dans la reconfiguration du marché de la microfinance.

La clientèle du secteur est toujours très majoritairement composée de personnes physiques. Les hommes représentent 64,1 % des usagers, contre 31,9 % pour les femmes et 4,0 % pour les personnes morales. À titre comparatif, la structure du portefeuille clients à la clôture du premier trimestre 2026 s'établissait respectivement à 61,9 %, 33,1 % et 5,0 %. La part des femmes recule ainsi de 1,2 point en un trimestre. Le profil de la clientèle de DJAMO FINANCES, caractérisé par 72,5 % d'hommes et 27,5 % de femmes, contribue à renforcer cette asymétrie, qui appelle un suivi attentif de l'inclusion financière des femmes dans un contexte d'accélération de la digitalisation.

Figure 1 : Évolution du nombre de membres/clients des SFD

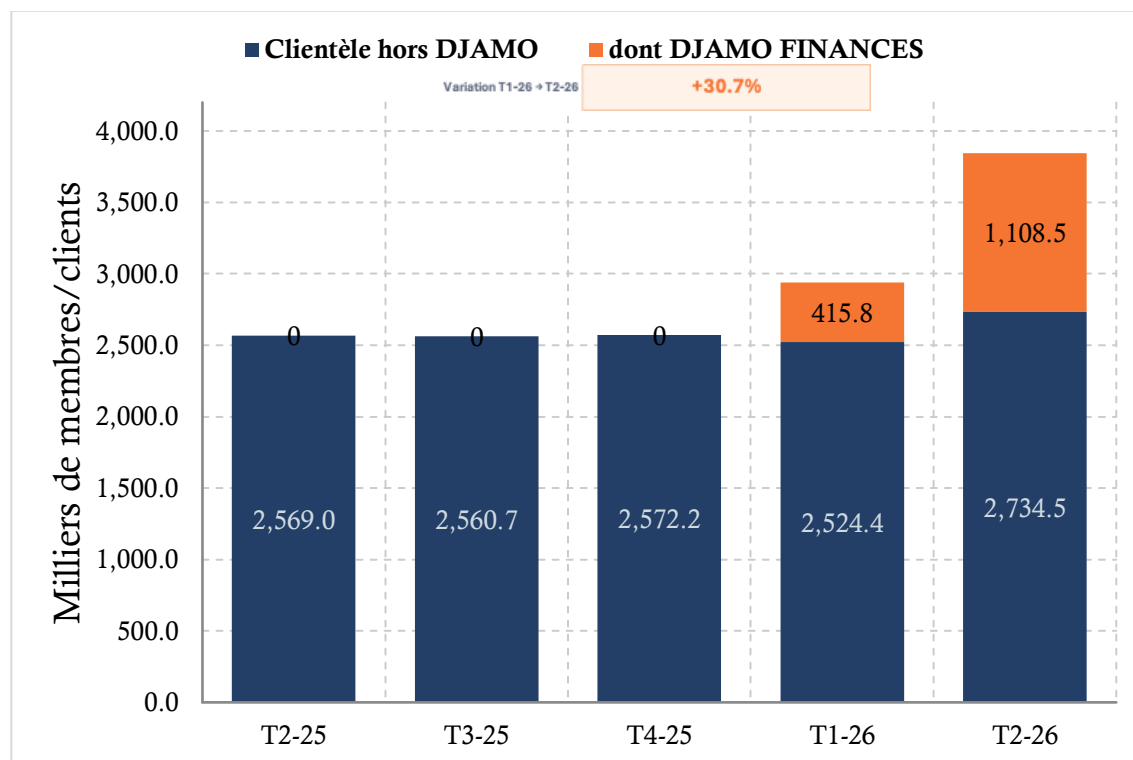
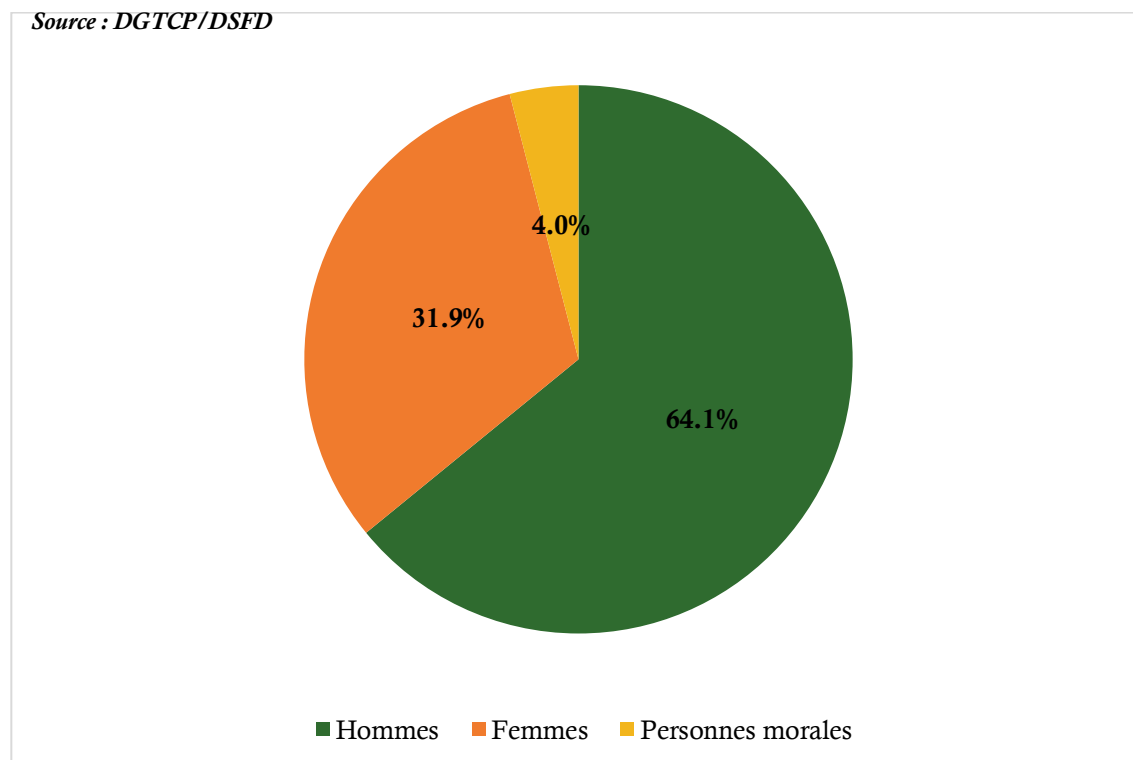


Figure 2 : Composition de la clientèle du secteur

Source : DGTCP/DSFD



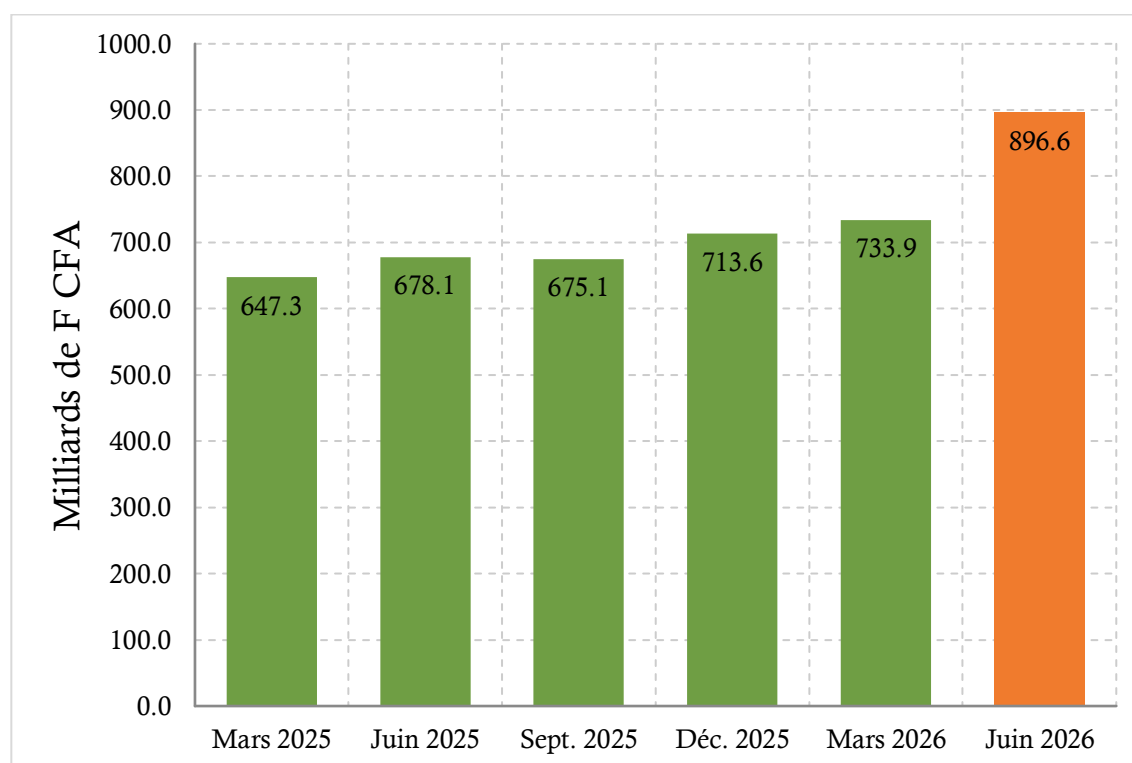
Source : DGTCP/DSFD

I.3. Accélération de la mobilisation de l'épargne

La structure du passif des institutions du secteur met en évidence une intensification de la collecte de l'épargne. L'encours global des dépôts enregistre une progression soutenue de 22,2 %, s'établissant à 896,6 milliards de F CFA au 30 juin 2026 contre 733,9 milliards de F CFA à la clôture du premier trimestre 2026. En glissement annuel, l'activité de collecte affiche une expansion de 32,2 % par rapport à juin 2025, traduisant à la fois l'élargissement de la clientèle et le renforcement des ressources mobilisées par les principaux opérateurs.

Parallèlement, l'encours moyen par déposant s'apprécie de 2,3 %, avec 307 785 F CFA contre 300 721 F CFA observés à fin mars 2026, traduisant une amélioration marginale du solde moyen par compte au sein de l'écosystème.

Figure 3 : Évolution de l'encours des dépôts en milliards de F CFA



Source : DGTCP/DSFD

I.4. Reprise de l'activité de financement

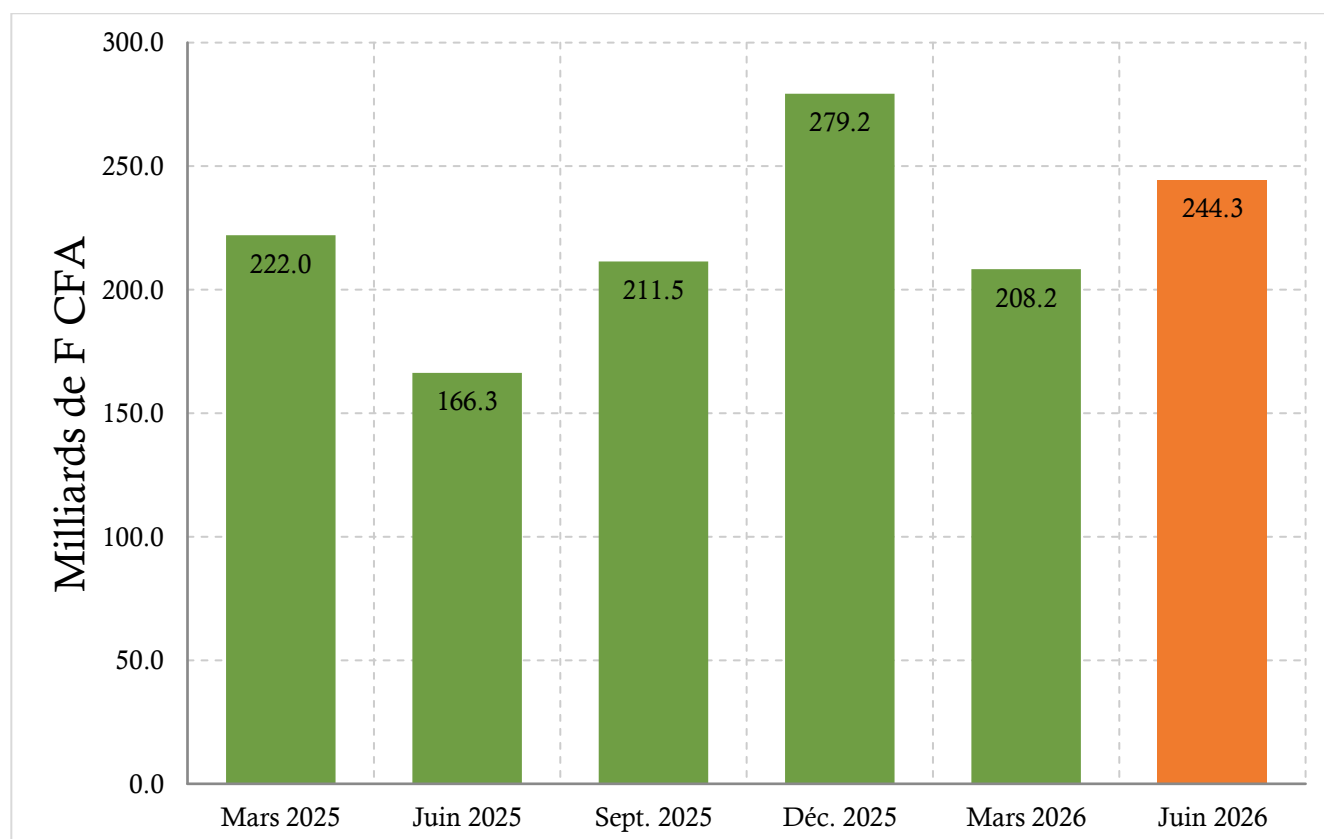
L'activité de crédit enregistre un redressement de sa dynamique d'octroi au deuxième trimestre 2026. Les SFD ont distribué 116 546 crédits pour une valeur nominale globale de 244,3 milliards de F CFA, contre 100 344 crédits représentant 208,2 milliards de F CFA au trimestre précédent. Cette reprise se traduit par une hausse de 16,1 % du volume des transactions et de 17,3 % des flux de décaissement.

Ce rebond pourrait s'expliquer par la résorption de l'effet de saisonnalité observé au premier trimestre et par l'appropriation progressive des exigences renforcées en matière de LBC/FT-FP, permettant aux institutions de retrouver un rythme plus soutenu d'instruction des dossiers de crédit.

Ce mouvement procède également de la stratégie de déploiement des principaux opérateurs et du développement des produits digitaux. Le montant moyen par crédit demeure globalement stable à 2,1 millions de F CFA.

Comparativement au deuxième trimestre 2025, le montant du financement distribué s'apprécie de 46,9 % (passant de 166,3 milliards de F CFA à 244,3 milliards de F CFA au deuxième trimestre 2026), tandis que le nombre d'opérations accuse un repli marginal de 2,6 % (passant de 119 600 à 116 546). Cette divergence statistique corrobore un relèvement substantiel de l'exposition moyenne par dossier de crédit à l'échelle annuelle.

Figure 4 : Évolution du montant des crédits distribués



Source : DGTCP/DSFD

I.5. Évolution de l'encours global des crédits

Au 30 juin 2026, l'encours brut de crédits s'établit à 746,5 milliards de F CFA, contre 745,4 milliards à fin mars 2026, soit une progression de 0,1 %. En glissement annuel, il augmente de 18,6 %. Cette quasi-stabilité indique que la reprise des décaissements a été compensée par les remboursements et les sorties de portefeuille.

I.6. Qualité du portefeuille de crédits

La qualité des actifs sectoriels affiche des signes de vulnérabilité au cours de la période sous revue.

Le portefeuille à risque à 90 jours (PAR90) s'établit à 8,5 %, contre 7,6 % au trimestre précédent, soit une dégradation de 0,9 point de pourcentage. Cet indicateur demeure structurellement hors des limites prudentielles fixées par la réglementation, franchissant largement le seuil d'alerte réglementaire de 3,0 % maximum. Cette situation met en exergue la persistance du risque de contrepartie et l'exacerbation des tensions sur les capacités de recouvrement dans le secteur, confirmant que les difficultés de remboursement des créances demeurent un défi systémique majeur pour le secteur (voir tableau 1).

Tableau 1: Évolution de la qualité du portefeuille global des SFD

Rubriques	30/09/2025	31/12/2025	31/03/2026	30/06/2026
Encours brut de crédit (milliards de F CFA)	686,0	722,5	745,4	746,5
Encours brut de crédit en souffrance (milliards de F CFA)	63,9	64,5	62,9	63,4
PAR à 30 jours (norme : 5% max.)	8,6 %	10,1 %	11,3 %	10,3 %
PAR à 90 jours (norme : 3% max.)	8,8 %	7,3 %	7,6 %	8,5 %
PAR à 180 jours (norme : 2% max.)	6,4 %	6,2 %	5,7 %	4,1 %

Source : DGTCP/DSFD

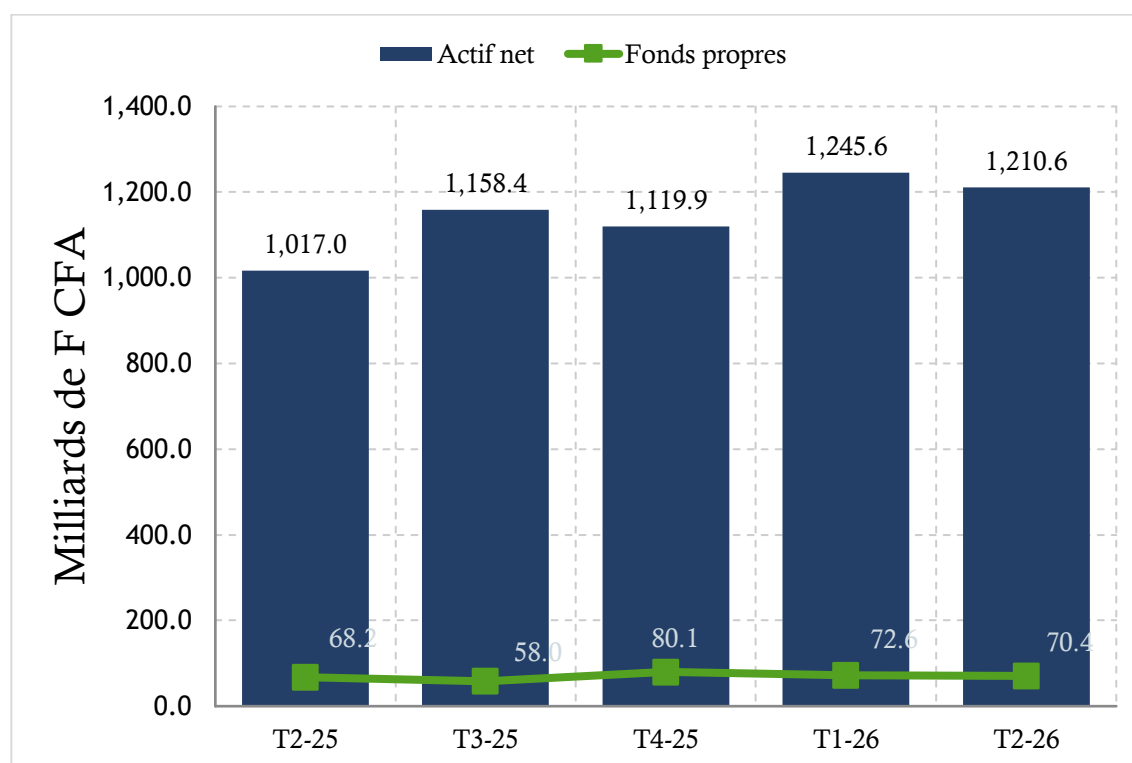
I.7. Persistance de la sous-capitalisation sectorielle

Les fonds propres consolidés du secteur reculent de 3,0 %, passant de 72,6 milliards de F CFA à fin mars 2026 à 70,4 milliards de F CFA au 30 juin 2026. Cette baisse intervient après le repli observé au trimestre précédent et confirme la fragilité persistante de l'assise financière du secteur (voir figure 5).

Le ratio de capitalisation reste critique à 5,8 %, très inférieur à la norme réglementaire de 15,0 %. Cette insuffisance limite la capacité globale du secteur à absorber les pertes et à soutenir durablement l'expansion de l'activité. Cet agrégat consolidé subit un effet de distorsion majeur induit par l'impasse financière de l'UNACOOPEC-CI, dont le déficit de fonds propres nets culmine à -85,9 milliards de F CFA. Hors cette institution, les fonds propres du secteur ressortiraient à 156,3 milliards de F CFA et le ratio de capitalisation ajusté à 14,8 %, une configuration plus favorable bien que toujours inférieure au seuil prudentiel.

L'actif net total se contracte de 2,8 %, passant de 1 245,6 milliards de F CFA à 1 210,6 milliards de F CFA.

La baisse plus prononcée des fonds propres que de l'actif net explique le léger recul du ratio de capitalisation, sans pour autant traduire un fléchissement structurel de la solvabilité. Ainsi, la progression de la clientèle et de la collecte des dépôts ne s'accompagne pas d'un renforcement proportionnel des fonds propres, dont le niveau demeure insuffisant au regard des exigences prudentielles.

Figure 5 : Évolution des fonds propres et de l'actif net du secteur en milliards de F CFA

Source : DGTCP/DSFD

II. SITUATION ET PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX SFD

Bien que constitué de 46 SFD, le secteur voit son activité assurée pour l'essentiel par 20 institutions « de grande taille » au sens des dispositions de l'article 44 de l'ordonnance n°2011-367 du 03 novembre 2011. Pour rappel, ce statut réglementaire s'applique aux entités affichant un encours de dépôts et/ou de crédits supérieur au seuil critique de 2 milliards de F CFA sur deux exercices consécutifs. Ce noyau, composé de 13 sociétés anonymes et de 7 SFD mutualistes, concentre plus de 90,0 % des actifs du secteur. L'analyse des parts de marché ci-après porte sur ce périmètre. DJAMO FINANCES SA, agréée à la mi-2025, n'y est pas encore éligible faute des deux exercices requis : bien qu'elle constitue désormais, à l'échelle de l'ensemble des SFD, le premier acteur par la clientèle (28,8 %), elle est analysée au titre de la présente section.

Les SFD de type SA par ordre alphabétique sont :

- ADVANS-CI SA ;
- ATLANTIQUE MICROFINANCE SA ;
- BAOBAB-CI SA ;
- BRIDGE MICROFINANCE SA ;
- CELPAID SA ;
- CREDAFRICA ;
- COFINA-CI SA ;
- CREDIT ACCESS SA ;
- FIDRA SA ;
- FINANCIA ;
- FIN'ELLE SA ;
- FINAFRICA ;
- WITTI SA.

Les SFD de type mutualiste sont, par ordre alphabétique :

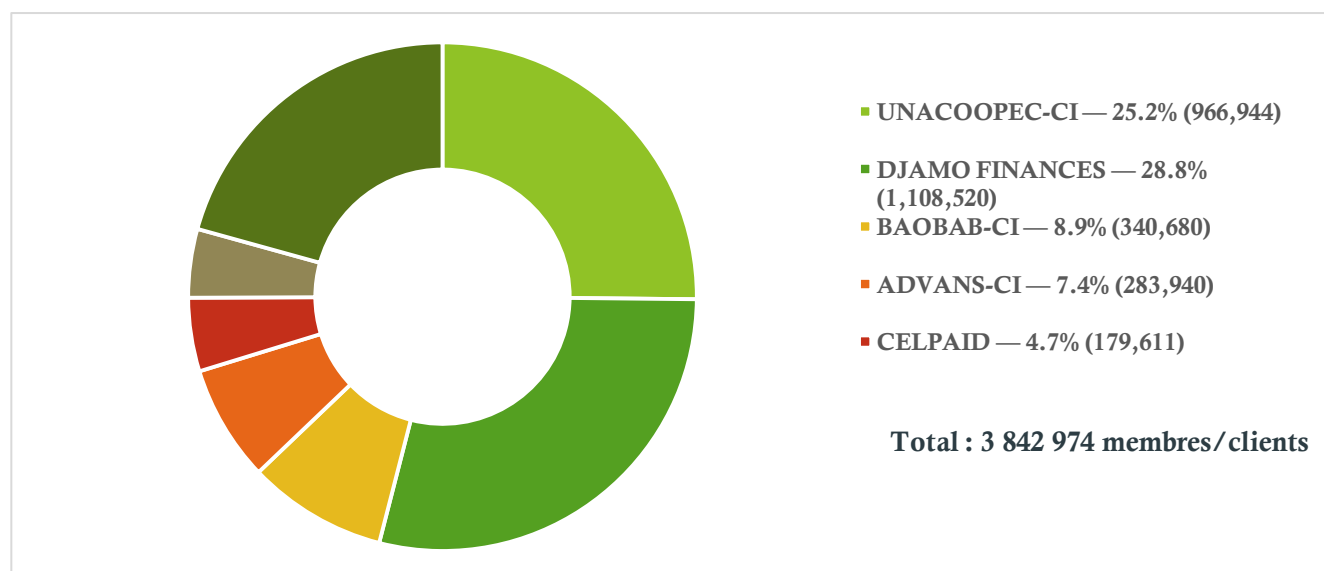
- CREDIT FEF ;
- GES-CI ;
- MA2E ;
- MUCREF-CI ;
- RCMEC-CI ;
- REMUCI ;
- UNACOOPEC-CI.

II.1. Reconfiguration concurrentielle : DJAMO FINANCES SA s'impose en tête du marché de détail

L'analyse de la structure concurrentielle consacre un basculement historique des parts de marché en volume. DJAMO FINANCES s'adjuge le rang de premier SFD du secteur en termes de base clientèle avec 1 108 520 clients, soit 28,8 % du marché. Elle devance désormais l'acteur historique, l'UNACOOPEC-CI, qui compte 966 944 membres, représentant 25,2 % de la clientèle sectorielle. BAOBAB-CI et ADVANS-CI suivent avec des parts respectives de 8,9 % et 7,4 %.

Les quatre acteurs de premier rang (DJAMO FINANCES SA, UNACOOPEC-CI, BAOBAB-CI SA et ADVANS-CI SA) regroupent ainsi 70,3 % des membres/clients du secteur, illustrant une concentration élevée de la base clientèle.

Figure 6 : Répartition de la clientèle des SFD par structure (T2-2026)



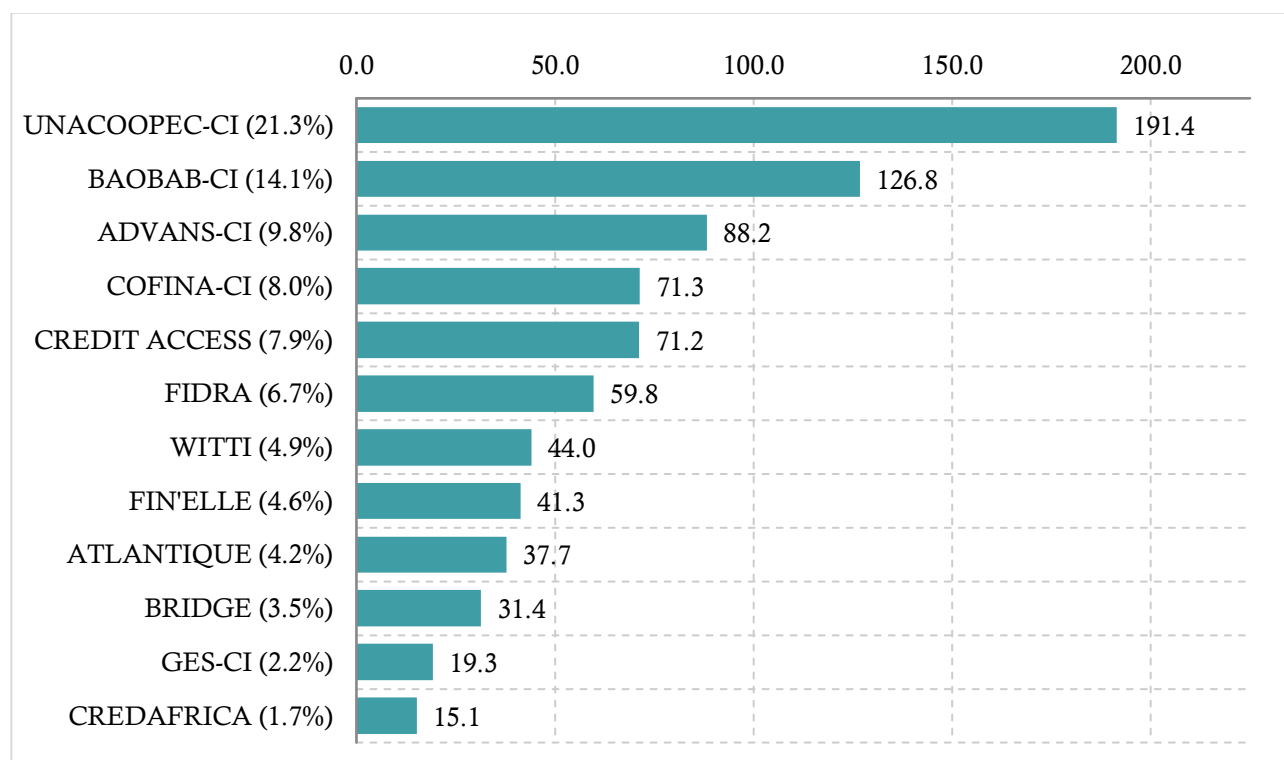
Source : DGTCP/DSFD

II.2. Épargne : collecte polarisée par les acteurs de premier plan

L'architecture des dépôts confirme la concentration de la liquidité au profit des réseaux historiques. Au 30 juin 2026, l'UNACOOPEC-CI consolide sa position de premier collecteur de dépôts avec 191,4 milliards de F CFA, soit 21,3 % de l'encours sectoriel. BAOBAB-CI occupe la deuxième position avec 126,8 milliards de F CFA (14,1 %), devant ADVANS-CI qui affiche un encours de 88,2 milliards de F CFA (9,8 %).

Ces trois institutions concentrent 45,3 % de l'épargne mobilisée. COFINA-CI et CREDIT ACCESS complètent le groupe de tête avec respectivement 8,0 % et 7,9 %. La hausse trimestrielle des dépôts est ainsi largement portée par les opérateurs disposant d'un réseau étendu et d'une base clientèle fortement bancarisée.

Figure 7 : Encours des dépôts collectés (en milliards de F CFA) et part de marché (en %)



Source : DGTCP/DSFD

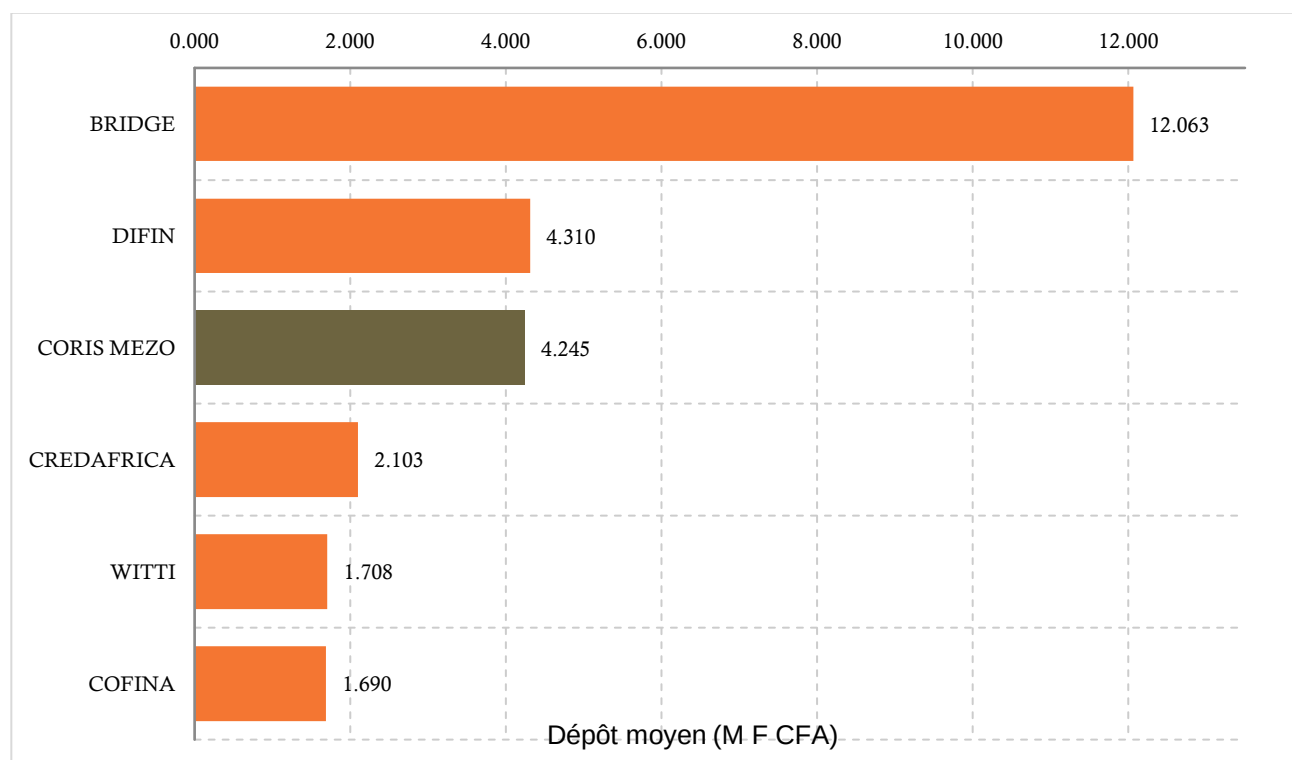
L'encours moyen par déposant ressort à 307 785 F CFA à l'échelle sectorielle (voir figure 8). Cette moyenne occulte néanmoins de fortes disparités. BRIDGE MICROFINANCE affiche le niveau le plus élevé, avec 12,1 millions de F CFA, devant DIFIN³ (4,3 millions), CORIS MEZO⁴ (4,2 millions de FCFA), CREDAFRICA (2,1 millions de FCFA), ainsi que WITTI et COFINA-CI, qui affichent chacun un encours moyen de 1,7 million de FCFA.

Cette hétérogénéité confirme la coexistence de modèles distincts au sein de l'écosystème : certaines institutions ciblent une clientèle de masse à faible encours unitaire, tandis que d'autres se positionnent sur les PME, les professionnels et les déposants à forte capacité financière.

³ DIFIN ne figure pas sur la liste des SFD visés à l'article 44 de l'ordonnance régissant les SFD.

⁴ CORIS MEZO ne figure pas sur la liste des SFD visés à l'article 44 de l'ordonnance régissant les SFD.

Figure 8 : Institutions à dépôt moyen élevé par épargnant (en millions de F CFA)



Source : DGTCP/DSFD

II.3. Financement de l'économie : hégémonie des sociétés anonymes

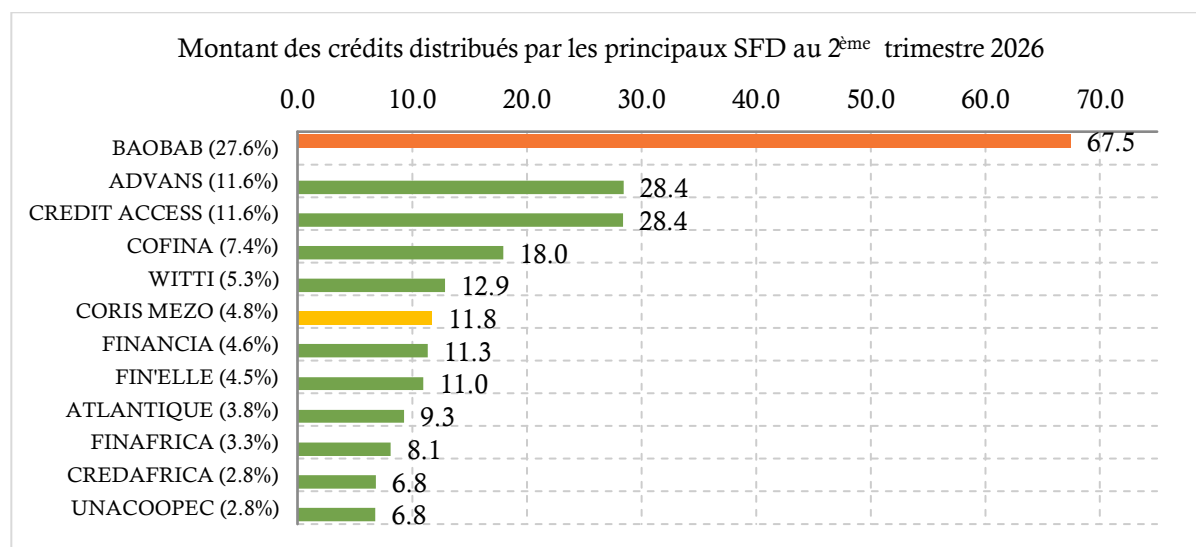
L'activité d'octroi de crédit met en exergue la prépondérance du modèle commercial des sociétés anonymes (SA), qui s'imposent comme les principaux vecteurs du financement de l'économie de proximité.

II.3.1. Volume de crédit décaissé : Prédominance des sociétés anonymes

En termes de volume de décaissements, BAOBAB-CI conserve le premier rang avec 67,5 milliards de F CFA de crédits distribués, soit 27,6 % du crédit distribué. Les institutions ADVANS-CI et CREDIT ACCESS suivent avec une production de 28,4 milliards de F CFA chacune, soit une quote-part de 11,6 % du volume sectoriel. Ces trois structures de premier rang concentrent à elles seules 50,9 % des flux financiers injectés dans l'économie.

Cet indicateur met en évidence une forte concentration de la production de crédits autour d'un nombre restreint d'opérateurs, principalement constitués de sociétés anonymes. Cette configuration témoigne de la place croissante de ces institutions dans le financement de l'économie et de la transformation progressive de la structure du secteur. Dans ce sillage, COFINA-CI capte 7,4 % des flux de financements distribués, devançant ainsi WITTI (5,3 %), CORIS MEZOⁱ (4,8 %), FINANCIA (4,6 %) et FIN'ELLE (4,5 %). Quant à l'UNACOOPEC-CI, elle ne concentre que 2,8 % de la production de crédit, malgré son poids prépondérant dans la collecte de l'épargne.

Figure 9 : Montant des crédits distribués par les principaux SFD au 2^{ème} trimestre 2026 (en milliards de F CFA)

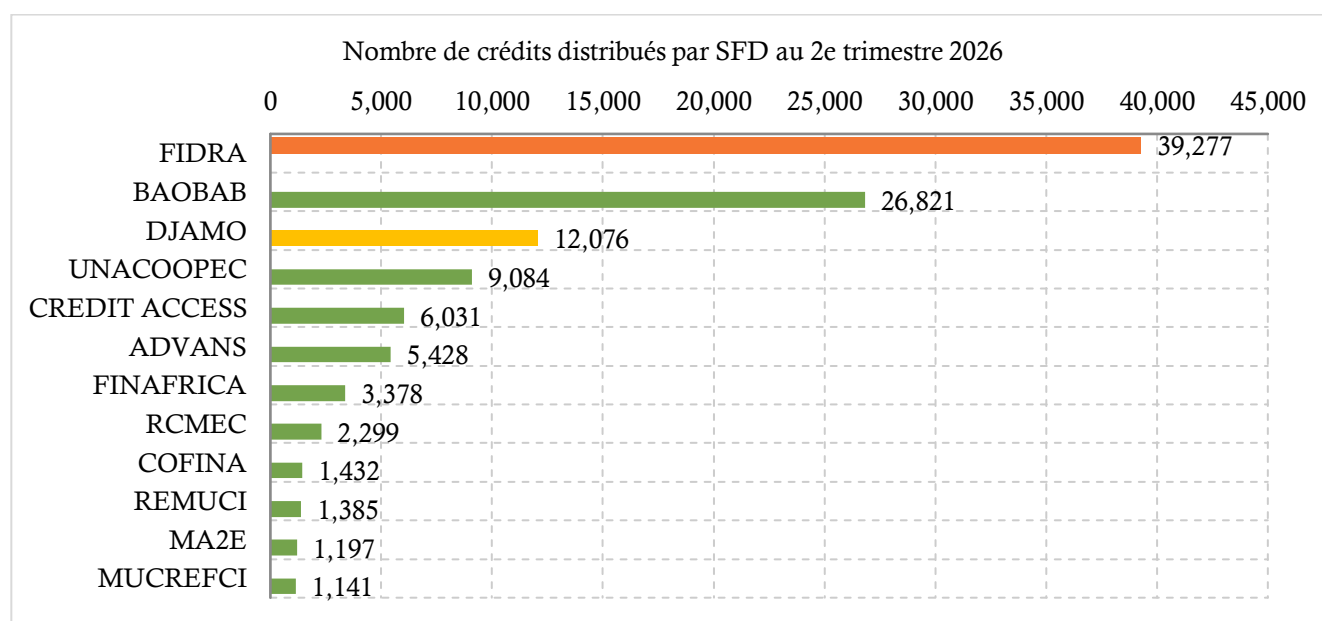


Source : DGTCP/DSFD

II.3.2. Nombre de crédits décaissés : Incursion du modèle de microcrédit de masse

La segmentation sectorielle par volume des transactions consacre le leadership des acteurs de microfinance de masse. FIDRA occupe la première position avec 39 277 crédits octroyés, soit 33,7 % du total des opérations de crédit. Il devance BAOBAB-CI (26 821 transactions, soit 23,0 % de part de marché), DJAMO FINANCES (12 076 transactions, soit 10,4 % de part de marché) et l'UNACOOPEC-CI (9 084 transactions, soit 7,8 %). Ces quatre acteurs regroupent environ trois quarts (74,9 %) du nombre total de crédits octroyés, avec des montants moyens par crédit très variables selon leur modèle d'activité.

Figure 10 : Nombre de crédits distribués par SFD au 2^{ème} trimestre 2026



Source : DGTCP/DSFD

II.3.3. Encours de crédits : maintien du leadership de BAOBAB-CI

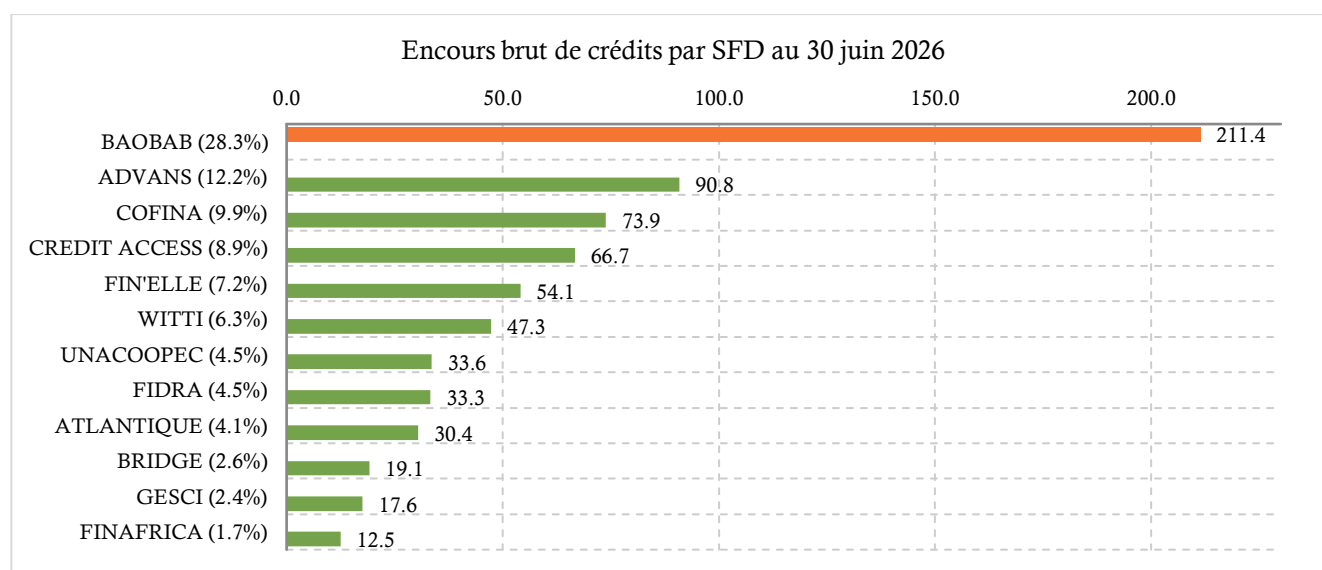
Au 30 juin 2026, BAOBAB-CI consolide son leadership avec un encours brut de crédits de 211,4 milliards de F CFA, soit 28,3 % du portefeuille sectoriel. L'institution conserve ainsi une avance significative sur l'ensemble du marché. ADVANS-CI préserve la deuxième place avec 90,8 milliards de F CFA (12,2 %). Elle est suivie par COFINA-CI avec 73,9 milliards de F CFA (9,9 %) et CREDIT ACCESS avec 66,7 milliards de F CFA (8,9 %).

Ces quatre sociétés anonymes concentrent 59,3 % de l'encours global de crédits. FIN'ELLE, WITTI, l'UNACOOPEC-CI et FIDRA constituent le deuxième groupe d'acteurs, avec des parts comprises entre 4,5 % et 7,2 %.

La structure du portefeuille confirme ainsi le rôle prépondérant des sociétés de capitaux dans le financement de l'économie de proximité.

La progression limitée de l'encours sectoriel s'accompagne toutefois d'évolutions contrastées selon les institutions, ce qui renforce la nécessité d'un suivi individualisé de la croissance et de la qualité des actifs.

Figure 11 : Encours brut de crédits par SFD au 30 juin 2026



Source : DGTCP/DSFD

II.3.4. Persistance d'un niveau élevé de risque de crédit dans le secteur

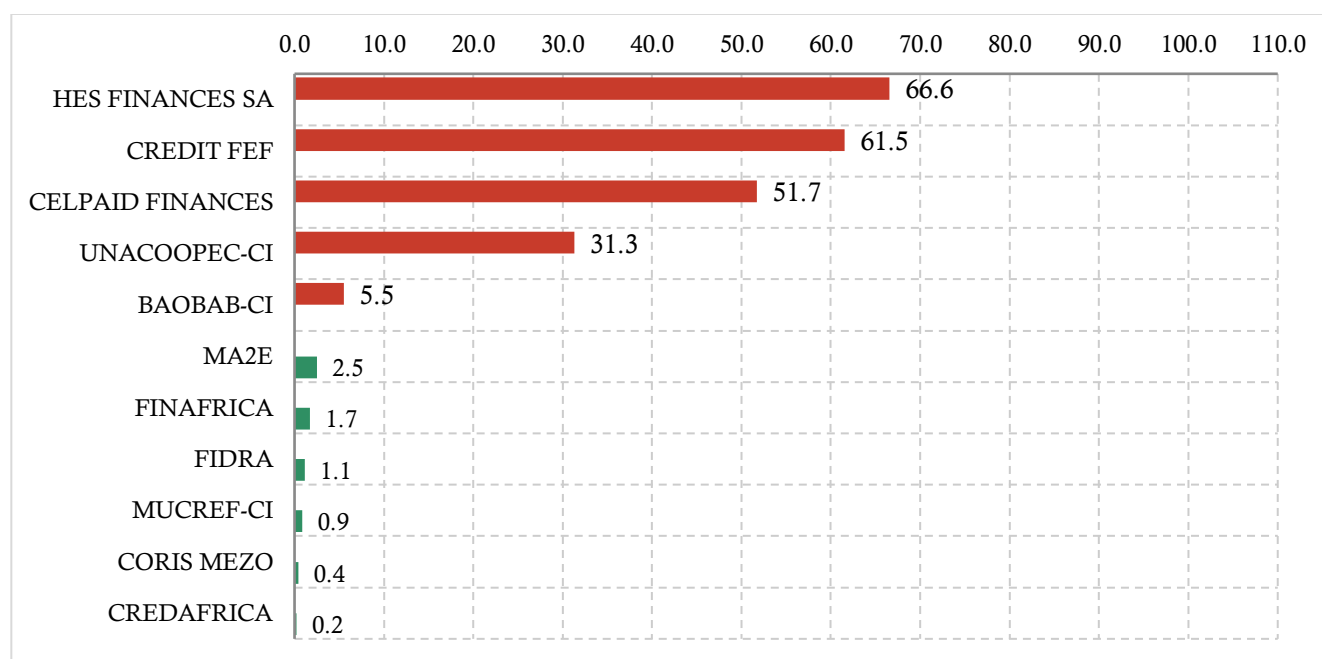
L'analyse de la qualité des actifs productifs met en évidence une forte hétérogénéité au sein du secteur. Les niveaux de portefeuille à risque à 90 jours (PAR90) les plus préoccupants sont enregistrés par HES FINANCES SA⁵ (66,6 %), CREDIT FEF (61,5 %) et CELPAID FINANCES (51,7 %). De façon tout aussi préoccupante, l'UNACOOPEC-CI affiche un taux de sinistralité de 31,3 %. Ces indicateurs, en rupture totale avec la norme cible de l'UEMOA fixée à 3,0 %, traduisent

⁵ HES FINANCES ne figure pas sur la liste des SFD visés à l'article 44 de l'ordonnance régissant les SFD.

d'importantes difficultés dans le processus de recouvrement et de restructuration des créances. Cette situation appelle à un renforcement des mesures d'assainissement du portefeuille.

À l'inverse, plusieurs institutions parviennent à maintenir leur PAR90 en deçà du seuil prudentiel⁶, notamment CREDAFRICA (0,2 %), MUCREF-CI (0,9 %), FIDRA (1,1 %), FINAFRICA (1,7 %) et MA2E (2,5 %). Ces résultats témoignent d'une meilleure maîtrise du risque de crédit au sein de ces structures. BAOBAB-CI, dont le ratio s'établit à 5,5 %, repasse toutefois au-dessus de la norme cible, appelant une vigilance accrue sur l'évolution de la qualité de son portefeuille.

Figure 12 : Portefeuille à risque à 90 jours par SFD



Source : DGTCP/DSFD

II.4. Actif net : Concentration des actifs au sein des principales sociétés anonymes

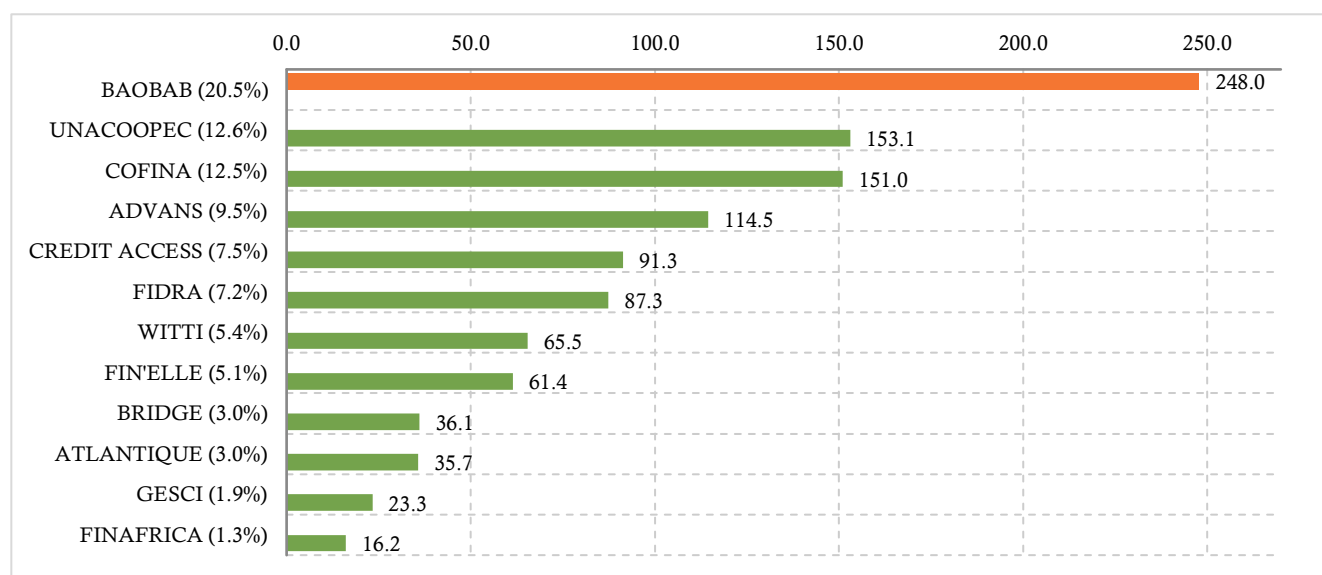
BAOBAB-CI maintient sa position de leader sectoriel par la taille du bilan, avec un actif net de 248,0 milliards de F CFA, soit 20,5 % du total. Elle devance ainsi COFINA-CI et ADVANS-CI qui affichent respectivement 151,0 milliards de FCFA et 114,5 milliards FCFA correspondant à 12,5 % et 9,5 % des bilans consolidés. Ces trois institutions de premier rang concentrent 42,5 % de l'actif net sectoriel.

⁶ L'analyse fine de la performance opérationnelle du secteur révèle que l'efficacité dans la gestion des risques n'est pas l'apanage exclusif des opérateurs systémiques. Bien que n'atteignant pas les seuils de taille critique fixés par l'article 44, des institutions de taille intermédiaire telles que CREPECO MEAGUI et CORIS MESO FINANCE s'imposent comme des références sectorielles en matière de bonnes pratiques et parviennent à maintenir leur PAR 90 respectivement à 0,2 % et 0,4 %.

Dans le compartiment mutualiste et coopératif, l'UNACOOPEC-CI est en deuxième position et demeure le seul acteur d'envergure systémique à figurer parmi les quatre premières institutions, en dépit de ses déséquilibres financiers persistants avec 12,6 % des parts de marché.

Cette répartition met en évidence la forte concentration des actifs au sein d'un nombre limité d'institutions, principalement constituées sous forme de société anonyme.

Figure 13 : Répartition des actifs nets par SFD



Source : DGTCP/DSFD

II.5. Structure des fonds propres : situation contrastée

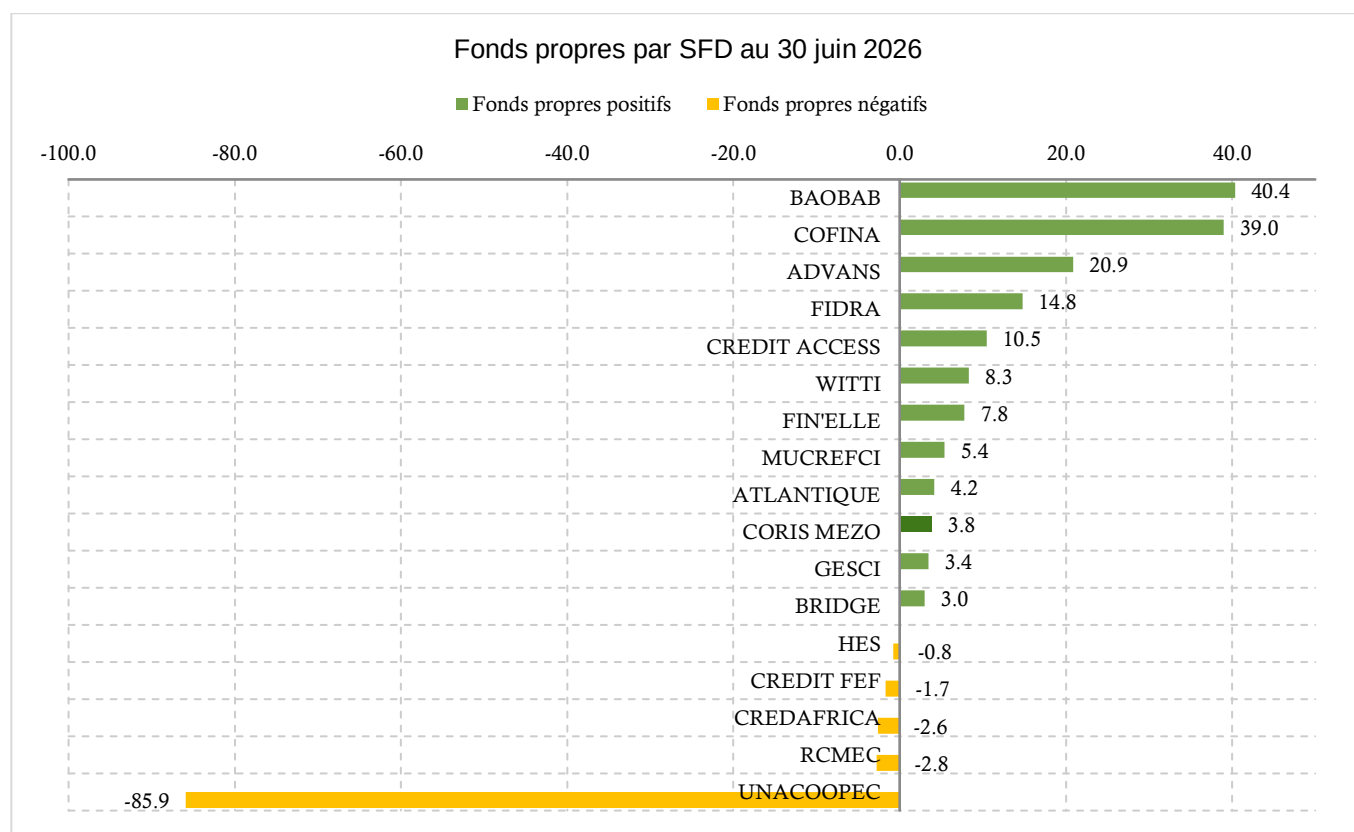
L'analyse de la structure de l'assiette prudentielle confirme la fragilité et la polarisation des assises financières du secteur. Au 30 juin 2026, les fonds propres consolidés du secteur s'établissent à 70,4 milliards de F CFA, enregistrant une contraction de 3,0 % par rapport aux 72,6 milliards de F CFA affichés au 31 mars 2026. Ce niveau global demeure fortement affecté par les déficits enregistrés par plusieurs institutions.

Cette contraction masque une situation très contrastée, caractérisée par une concentration importante des ressources prudentielles au sein des sociétés anonymes. Les principales contributions positives proviennent de BAOBAB-CI, COFINA-CI et ADVANS-CI, dont les fonds propres atteignent respectivement 40,4 milliards, 39,0 milliards et 20,9 milliards de F CFA. Elles sont suivies de FIDRA (14,8 milliards F CFA) et de CREDIT ACCESS (10,5 milliards de F CFA) (voir figure 14).

Le cumul des ressources de ces trois institutions de capitaux met en évidence leur poids considérable : elles détiennent à elles seules davantage que les fonds propres consolidés du secteur (70,4 milliards de F CFA), ce qui montre que la capitalisation ainsi que la capacité d'absorption des chocs du secteur reposent largement sur un nombre restreint de sociétés anonymes.

À l’opposé, plusieurs institutions présentent des fonds propres négatifs, au premier rang desquelles se trouve l’UNACOOPEC-CI (-85,9 milliards de F CFA), dont le déficit grève à lui seul l’agrégat sectoriel.

Figure 14 : Fonds propres par SFD en milliards de F CFA au 2^{ème} trimestre 2026



CONCLUSION

Au terme du deuxième trimestre 2026, le secteur ivoirien de la microfinance affiche une forte expansion commerciale, portée par la digitalisation, l'élargissement du périmètre institutionnel et l'accélération de la collecte de l'épargne. Cette dynamique demeure toutefois contrariée par la dégradation de la qualité du portefeuille et par une sous-capitalisation persistante.

La base clientèle enregistre une progression de 30,7 % pour s'établir à 3,843 millions de comptes actifs. Dans ce paysage concurrentiel, DJAMO FINANCES SA opère une rupture historique en s'adjudgeant le rang de premier opérateur du marché avec 1,109 million d'adhérents, captant à elle seule 76,7 % du flux net des ouvertures de comptes sur le trimestre.

La collecte de l'épargne poursuit sa consolidation, avec une progression de 22,2 % portant l'encours des dépôts à 896,6 milliards de F CFA. Ce dynamisme de la collecte génère un excédent de liquidité : l'encours d'épargne dépasse désormais de 150,1 milliards de F CFA l'encours brut de crédits, resté quasiment stable à 746,5 milliards de F CFA, soit un taux de couverture de 120,1 %. Parallèlement, la production de crédits se redresse de 17,3 % et culmine à 244,3 milliards de F CFA. Ce rebond traduit une reprise des flux de financement, sans toutefois entraîner une expansion équivalente du portefeuille de crédits.

La situation prudentielle reste en revanche préoccupante. Le PAR 90 du secteur se dégrade pour s'établir à 8,5 %, largement au-dessus du seuil de 3,0 %. Corrélativement, les fonds propres consolidés s'érodent pour s'établir à 70,4 milliards de F CFA, maintenant le ratio de capitalisation à un niveau marginal de 5,8 %, contre une exigence réglementaire de 15,0 %. Cette situation est principalement imputable à l'impasse financière de l'UNACOOPEC-CI, dont le déficit de capitaux propres nets s'élève à -85,9 milliards de F CFA.

Dans ce contexte, les priorités de supervision portent sur le renforcement de la capitalisation, l'assainissement des portefeuilles, l'accélération du recouvrement, le suivi des institutions à fonds propres négatifs et l'encadrement de la croissance des modèles digitaux. Ces leviers de régulation sont de nature à concilier l'approfondissement de l'inclusion financière avec l'impératif de stabilité systémique et de pérennité du secteur.